

2 Politique

Dernier jour du séjour du chef de l'État dans l'Ogooué-Lolo

Ressource en eau et justice



Les explications d'un technicien sur le site de la station de traitement de l'eau.



La Chambre provinciale de la Cour des Comptes.

Innocent M'BADOUA.

Koula-Moutou / Gabon

Le président de la République a regagné Libreville hier, au terme d'un séjour de 48 heures dans l'Ogooué-Lolo. Si la première journée a été consacrée à Graine et à l'industrie du bois, la seconde a été marquée par deux thèmes : la justice de proximité et l'optimisation de l'or bleu.

LE THEME de l'eau à l'entame de la 2ème journée du chef de l'Etat à Koula-Moutou. On se souvient que dans son programme de société, Ali Bongo Ondimba fait de l'offre et l'accès à l'eau potable, une des pierres fortes de la modernisation du Gabon profond. L'eau pour la consommation domestique des ménages. L'eau pour faire fonctionner les unités économiques, grandes et petites : hôtels, restaurants, blanchisseries, boulangeries, lavages automobiles... L'eau enfin pour les entités administratives sensibles, comme les hôpitaux, les crèches,

etc. Avant janvier 2014, date d'entrée en service de la station de traitement d'eau de Koula-Moutou, l'eau était un calvaire dans le chef lieu de l'Ogooué-Lolo. Une denrée difficile à trouver, en qualité et en quantité. Ce, malgré la proximité de deux fleuves : la Lolo et la Bouenguindi qui serpente Koula-Moutou et l'arrose sur deux rives. Gauche et droite.

Après des travaux entamés en 2012, et une mise en fonction en 2014, le président a tenu à visiter cette œuvre témoin. Témoin de la concrétisation d'un projet socio-économique du Plan stratégique Gabon Émergent : la station de traitement d'eau, de 250 m³ d'eau traitée par heure, qui a considérablement amélioré l'accès à l'eau potable dans la cité. Une politique élargie à d'autres départements comme celui de Mulundu, où une nouvelle station de traitement de l'eau, plus petite que celle de Koula-Moutou, est désormais fonctionnelle. A

Koula-Moutou, les habitants apprécient les bienfaits de la politique du président en la matière. "Hier, on pouvait faire deux jours, avec de l'eau trouble. Maintenant on boit de cette eau sans beaucoup d'inquiétude", raconte une maman venue assister à la visite de la station de traitement d'eau par le président de la République. Afin de mieux acheminer le précieux liquide vers les consommateurs, trois châteaux ont été construits ou rénovés, d'une capacité de 500 mètres cubes chacun, et positionnés sur les hauteurs de la cité : château Protestant, Château Mandji, Château Mayela. "On a tenu compte de l'évolution de de la population, au moins pour les dix prochaines années", indique un fonctionnaire du ministère des ressources hydrauliques. Toujours en rapport avec la ressource eau, cette fois dans le registre de la production d'électricité, le président de la République s'est rendu à Iboundji, où il a visité, la

mini-centrale hydroélectrique. Une mini-centrale de production de l'électricité, à partir de l'eau. Là aussi, c'est un bond en avant. Depuis sa fondation, Iboundji n'a jamais eu de générateur public d'électricité. La construction de ce barrage par Acciona est une innovation. Pas de chute abrupte. Une simple rétention d'eau, une dénivellation sur plusieurs dizaines de mètres permettent désormais de produire suffisamment d'électricité pour Iboundji. Le modèle pourrait être dupliqué dans d'autres endroits du pays.

JUSTICE Le président de la République, chef de l'Etat a, par la suite, inauguré la 5e chambre déconcentrée de la Cour des Comptes. Quoi de plus normal. Dans le cadre notamment des détournements orchestrés lors des fêtes tournantes, Ali Bongo Ondimba a montré toute sa détermination à instaurer un véritable Etat de droit, une justice forte et équitable pour tous.

La construction de cette juridiction judiciaire, a rappelé le vice-premier ministre, garde des sceaux, Séraphin Moundounga, est la matérialisation "des recommandations des États généraux de la justice" de juin 2003. L'édification de cette chambre régionale de la Cour de comptes répond au besoin de modernisation de l'ordre judiciaire, à la spécialisation des magistrats et des greffiers. Il est aussi question d'asseoir l'État de droit, l'attractivité de l'environnement des affaires, le rapprochement de la justice avec le justiciable.

Étalé sur une superficie de 7 hectares, le complexe régional de la Cour des comptes comprend un bâtiment administratif - bureaux, salle d'audience, bibliothèques et espace archives- et neuf logements d'astreinte. Il a coûté 750 millions de francs, "non compris le coût du mobiliers livrés avec le préfinancement de l'entreprise adjudicataire", précisera Gilbert Ngoulakia, président de

la Cour des Comptes. Voulant à tout prix appliquer les orientations de la politique du chef de l'Etat, M. Gilbert Ngoulakia a prévenu : les déploiements des antennes délocalisées des Cours des Comptes sont là pour traquer la délinquance économique et financière. Sous toutes ses formes : appels d'offres truqués, blanchiments d'argent, faillite frauduleuse, abus de position dominante, atteinte à la liberté d'accès des candidats aux marchés publics. A ceux qui doutent encore de la capacité de la Cour des comptes à traquer les délinquants économiques et financiers, qu'ils demandent "à la mairie de Koula-Moutou et de Moanda qui en savent quelque chose" (dixit Ngoulakia). C'est sur cette note d'une justice forte, au service de tous, ainsi que souhaité par le numéro un gabonais que s'est achevé ce séjour présidentiel en terre loyovénienne.



Le site de la Centrale hydro-Electrique d'Iboundji



Sur le site de la station de traitement d'eau